

R. P. GUYODO

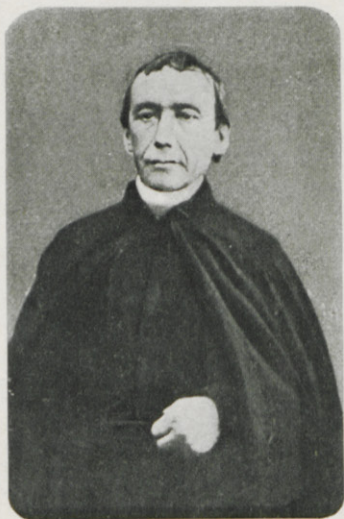
DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT

ET DU SAINT CŒUR DE MARIE

Ancien Préfet apostolique de la Guyane française

Par L. H.

1901



R. P. GUYODO

DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT

ET DU SAINT CŒUR DE MARIE

Ancien Préfet apostolique de la Guyane française

Par L. H.

1901



Le R. P. Guyodo naquit à Saint-Nolff (Morbihan), le 22 février 1822. Ordonné prêtre en 1847 et nommé aumônier de l'hôpital général de Vannes, il entra, trois ans après, au noviciat de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie. Au lendemain de sa profession, il s'embarquait pour la Guyane française, avec deux confrères, sans revoir sa famille. Le Préfet apostolique de la Guyane française, M. l'abbé Dossat, accueillit les nouveaux arrivés comme des frères ; mais dans le public, dans une partie même du clergé, bien des préventions attendaient les Libermanistes, amis des noirs, partisans de l'émancipation et suspects de favoriser la petite propriété. Avant de se frayer un accès aux âmes, le R. P. Guyodo avait à faire la conquête des cœurs.

L'œuvre ne fut pas longue.

Il avait compris que le pauvre se donne à celui qui se dévoue à lui, que le riche, à son

tour, se laisse gagner au spectacle d'un zèle laborieux et désintéressé.

Missionnaire d'abord, puis curé de Cayenne, enfin Préfet apostolique, le R. P. Guyodo a accompli une œuvre dont les résultats lui survivront.

Attiré par sympathie naturelle vers la classe noire déshéritée à cette époque dans la colonie, il s'est employé avec zèle et dévouement à l'aider à supporter ses souffrances physiques et morales ; il en a été l'apôtre pendant plus de quarante années ; aujourd'hui les Guyanais vénèrent sa mémoire, et pour bien marquer leur reconnaissance, ils viennent, par souscription, d'élever un monument qui renferme ses restes vénérés, ramenés de Libreville, où il est mort le 5 septembre 1897.

Durant son long apostolat en Guyane, il s'employa par la création d'associations, de confréries, par des réunions et des solennités, à tenir dans la voie religieuse le peuple dont la garde lui avait été confiée. Varier ces groupements suivant l'âge et les besoins de la population ; dans ces cadres ouverts au grand nombre, discerner certaines âmes plus ferventes, pour les pousser à la perfection, soit dans le monde, soit dans la vie religieuse ; par le pauvre atteindre le riche, en intéressant celui-ci à celui-

là : tel est le résumé de l'œuvre du R. P. Guyodo ; c'est ce qui explique son succès.

En 1856, aidé seulement de deux confrères, il dirigeait, dans Cayenne, treize associations. L'année suivante, il en créait trois autres et, de plus, établissait les deux grandes œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance.

Bientôt, il s'occupa aussi de l'évangélisation des Indiens coolies.

La variole exerça, en 1870, d'affreux ravages parmi la population de la Guyane. Le R. P. Guyodo se surpassa lui-même. Dans l'atmosphère pestilentielle des cases, par les rues brûlantes de la ville, à travers les sentiers fangeux des quartiers, on le voyait passer, de son pas allongé, infatigable sous le soleil de plomb, — « c'est mon Pé bois qu'a passé » — disaient ses paroissiens. (C'est le Père de bois qui passe).

Ce nom lui est resté.

Quand il fut nommé Préfet apostolique, en 1882, il ne vit dans sa nouvelle dignité qu'un moyen d'étendre son activité bienfaisante à un plus grand nombre d'âmes. Pendant dix ans, il parcourut sa vaste préfecture, depuis l'Oyapock et le territoire contesté jusqu'au Maroni, soutenant le zèle de ses missionnaires, fondant des écoles, mettant sa popularité au service de tout ce qui se faisait de bien dans la colonie.

Deux des œuvres les plus utiles de son long apostolat en Guyane furent la fondation du Patronage de Saint-Joseph et celle de l'École libre des garçons, dirigée par les Frères de Ploërmel. Le Patronage avait pour but de recueillir les jeunes gens moralement abandonnés et de leur donner des habitudes de travail et de bonne conduite ; sous la direction immédiate du R. P. Jalabert (1), dont le zèle infatigable, la bonté du cœur étaient appréciés tout particulièrement de ces jeunes gens, le Patronage a rendu de réels services à la population ouvrière de Cayenne ; les patrons ouvriers de la ville les employaient, durant la journée, dans leurs ateliers ; à midi et le soir, ils rentraient au Patronage, où des leçons de lecture, d'écriture, de calcul et de dessin leur étaient données ; surveillés et stimulés par leur dévoué Directeur, ils prirent le goût et des habitudes d'ordre et de travail, et, plus tard, ils devinrent, dans les diverses branches de leurs métiers, de bons et habiles ouvriers.

L'École libre des garçons à Cayenne, dirigée par les dévoués Frères de Ploërmel, eut des résultats peut-être encore plus féconds ; au mo-

1. Le R. P. Jalabert a été décoré de la Légion d'honneur pour son dévouement lors de l'épidémie de fièvre jaune au Sénégal.

ment de la laïcisation des écoles du chef-lieu, le Père sut trouver, en peu de temps, près de 70.000 francs pour l'achat d'une vaste et belle propriété et la construction de bâtiments scolaires pouvant contenir plus de trois cent cinquante enfants. Il comprenait que l'enseignement chrétien donné à la jeunesse est l'œuvre catholique par excellence, qu'il doit préoccupé avant toute chose la sollicitude du Pasteur, aussi s'est-il dévoué corps et âme à son école.

Un acte arbitraire gouvernemental, dont la nouvelle fondation était peut-être le motif inavoué, le chassa de la colonie peu de temps après; mais il avait la satisfaction de laisser son œuvre dans le plus complet épanouissement.

En 1892, le gouvernement décida le remplacement des missionnaires religieux par des prêtres séculiers. Rentré en France, le P. Guyodo dirigea, dans un poste de retraite, l'orphelinat d'Orgeville, au diocèse d'Évreux. Si intéressante que soit cette œuvre, elle ne suffisait pas à son zèle d'apôtre; après quatre années d'insistances, le Père obtint de ses Supérieurs d'être envoyé auprès de ses chers noirs, en Afrique, leur grande patrie. C'est là qu'il voulait mourir.

En effet, il fut appelé à la récompense le 5 septembre 1897, au moment où il s'occupait,

âgé de soixante-quinze ans, à apprendre la grammaire pongouée et s'essayait à catéchiser les indigènes du Gabon.

Le R. P. Guyodo a laissé une grande réputation de sainteté. Nul ne l'a approché sans être frappé du reflet d'en haut qui émanait de l'homme de Dieu. Beaucoup de ceux qui l'ont connu auront pensé ce qu'un paysan, voisin de l'orphelinat d'Orgeville (Normandie), exprimait ainsi : « Le P. Guyodo est mort ! eh bien ! c'était un saint ; on parlera plus tard de lui, c'est moi qui vous le dis. » — Ce sont de tels sentiments qui amènent auprès de ses restes vénérés, dans l'église paroissiale de Cayenne, ces nombreux chrétiens, qui, à toutes les heures du jour, et jusqu'à la fermeture des portes, entourent son tombeau, confiants qu'un jour verra se réaliser le vœu cher à tous les Guyanais.

TRANSLATION

DES RESTES VÉNÉRÉS DU PÈRE
DE LIBREVILLE A CAYENNE

C'est le vendredi 15 juin 1900, à 3 heures de l'après-midi, que le brick *Boréal*, porteur des restes vénérés du R. P. Guyodo, mouillait en rade de Cayenne. Son pavillon en berne indi-

quait un deuil à bord ; aussitôt tous les navires du port, selon les usages de la marine, arboraient leurs couleurs à mi-mât. Le *Boréal*, parti de Bordeaux le 11 mai, avait donc parcouru les 4.000 milles qui séparent notre pays de la mère-patrie en trente-quatre jours ; traversée bien courte et l'une des meilleures faites par le capitaine du navire, un vieux loup de mer Malouin. « Depuis Bordeaux, nous dit-il, j'ai eu vent arrière, et, sans carguer une seule voile, j'ai traversé l'Atlantique ; mais, d'après tout ce qu'on m'a raconté déjà sur celui dont voici le corps (et il désignait la grande caisse blanche contenant le cercueil), je ne m'étonne pas si j'ai fait un aussi bon voyage. » Et, par la pensée, nous nous représentions le Père souriant, heureux de se retrouver dans sa chère Guyane.

Pour donner le temps d'organiser le débarquement, l'ornementation de la chapelle ardente et de prévenir les habitants des communes environnantes, il fut décidé que le cercueil serait descendu à terre seulement le lundi 18 et que les obsèques solennelles auraient lieu le lendemain mardi, 19 juin ; la nouvelle se répandit aussitôt en ville : chacun s'employa alors soit à garnir l'octogone du quai de tentures et de fleurs, soit à orner l'église cathédrale de

Cayenne d'oriflammes, d'écussons de deuil ; partout le zèle le plus empressé ; chacun voulant apporter à la cérémonie qui se préparait son concours : Les Dames de Saint-Joseph de Cluny, les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, les Frères de Ploërmel, les dames des Confréries et des Congrégations, les habitants, la jeunesse, les vieillards, les ouvriers de tous les corps de métiers, tout le monde enfin. Pas une famille, en effet, qui ne lui doive de la reconnaissance : bons conseils, encouragements, subsides dans les moments de gêne, aumônes discrètes, démarches auprès des puissants de la colonie, le saint missionnaire n'avait rien épargné.

On sentait, à voir le zèle de tout le monde, que ce n'était pas seulement une cérémonie de deuil qui se préparait, mais un triomphe, une réhabilitation, une amende honorable, pour celui qu'on avait odieusement chassé de la colonie, sans égard pour les services rendus par lui à la population pendant quarante et un ans.

Le lundi, dès le matin, la foule nombreuse se pressait sur les quais du port ; une grande chaloupe, mise à la disposition du Comité d'organisation par l'autorité pénitentiaire, portant la grande caisse blanche renfermant le

cercueil, abordait l'appontement ; il était 9 heures exactement. Débarqué sans retard, le précieux colis, malgré sa pesanteur, fut porté à bras d'hommes à la chapelle ardente et aussitôt ouvert.

A la vue du cercueil, tous les cœurs furent serrés par l'émotion ; bien des larmes coulèrent sur tous ces visages d'hommes et de femmes du peuple ; larmes de douce et sympathique douleur, mêlées aussi d'un peu de joie, car c'était la dépouille aimée et vénérée qui venait reposer définitivement au milieu des siens ; tous se rappelaient le départ si triste du Père, son désespoir de quitter sa chère Guyane ; sa mort sur la terre d'Afrique, lui qui désirait si ardemment finir son existence au milieu de ses Guyanais !

Aussitôt averti du débarquement, Jean-Baptiste, le sonneur de la paroisse, l'un des fidèles dévoués du défunt Père, faisait retentir le glas d'honneur par toutes les cloches de la cathédrale ; alors la population, qui attendait ce signal, descendit en flots pressés sur les quais et entoura bien vite le catafalque. Pendant toute la journée du lundi, la soirée, la nuit qui suivit, cette foule respectueuse ne cessa de circuler autour de la chapelle ardente. Un service d'ordre dut être organisé.

Certes, à voir toutes les familles du pays, au grand complet, accompagnées de leurs serviteurs, tous les habitants de la ville, ceux des environs, toutes les classes de la société, se diriger, en longues théories, vers le port et manifester, par leur recueillement, leur respectueuse sympathie, et la vénération dont tous entouraient le cercueil éclairé de mille lumières, l'esprit le plus prévenu aurait été obligé de convenir que celui qui était la cause de ces manifestations avait dû accomplir quelque œuvre restée gravée profondément dans le cœur des témoins de sa vie. Oui, ceux qui avaient vu le Père à la tâche, durant son long apostolat, venaient témoigner leur reconnaissance envers leur ancien Pasteur, en accomplissant le pieux pèlerinage de saluer sa dépouille mortelle.

Durant toute la nuit, les membres des confréries du Sacré-Cœur, des Enfants de Marie, du Rosaire, se relayant tour à tour, ne cessèrent de prier autour du catafalque, pendant que les groupes circulaient après s'être arrêtés un moment pour jeter l'eau bénite.

Enfin, le lendemain, mardi, à 7 heures du matin, le cortège quitta l'église Saint-Sauveur, ayant à sa tête le clergé au grand complet, et se rendit processionnellement à l'octogone du quai disposé en chapelle ardente. En tête, la

croix entourée des enfants de chœur ; les élèves des écoles catholiques dirigées par les Frères de Floërmel et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ; les Sœurs de Saint-Paul de Chartres ; les confréries avec leurs bannières.

Après les prières d'usage, le lourd cercueil fut placé sur le corbillard chargé de couronnes et le cortège se remit en marche dans le même ordre que précédemment. Beaucoup de couronnes, portées par les enfants des écoles et les membres des confréries, précédaient la musique de l'école de Saint-Louis de Gonzague, renforcée de nombreux musiciens de la ville, qui avaient tenu à honneur d'apporter leur concours en ce jour solennel. Des marches funèbres alternaient avec les chants liturgiques, donnant une sensation de grandeur au silence respectueux gardé, d'autre part, par la foule.

Les coins d'honneur étaient tenus par messieurs :

Richard, Maire de la ville de Cayenne, Conseiller général ;

A. Pouget, Président de la Chambre d'Agriculture, Conseiller de fabrique ;

F. Cléobie, propriétaire, ancien Conseiller privé ;

L. Wacogne, négociant, Consul d'Angleterre, Conseiller de fabrique ;

David Toussaint, ouvrier entrepreneur, Conseiller municipal ;

Bonose-Vernet, habitant propriétaire, Conseiller général de Sinnamary, représentant les habitants des communes.

M. Louis Hérard, Conseiller général, conduisait le deuil.

Ensuite, venait une foule de trois mille personnes de tout âge et de toutes conditions. Sur tout le parcours, les assistants se découvraient respectueusement et se joignaient au cortège. Quand le char funèbre arriva aux portes de la cathédrale, l'édifice était déjà comble et les trois quarts des assistants durent rester en dehors, faute de place.

Jamais manifestation plus grandiose de respectueuse sympathie ne s'était vue. Si l'affection et la reconnaissance peuvent se mesurer aux regrets exprimés et aux démonstrations publiques, on doit convenir que les Guyanais n'oublient pas ceux qui se dévouent pour eux !

Enfin, à grand'peine, les dépouilles mortelles du Père furent introduites dans le lieu saint, décoré d'écussons et de plantes tropicales du plus heureux effet, et placées sur le magnifique catafalque érigé dans le chœur, puis la cérémonie religieuse commença présidée par le Préfet apostolique, M. l'abbé Pignol.

Était-ce une messe de *Requiem* et de douloureux regrets ou une messe d'actions de grâces et de triomphe ! Certainement, les deux sentiments agitaient tour à tour le cœur des assistants ! regrets de n'avoir pu conserver parmi eux, jusqu'à la fin de sa vie, l'Apôtre et le Bienfaiteur de la Guyane ; joie et satisfaction profondes de voir son corps rendu à ses chers Guyanais !

Après l'absoute et les dernières prières, le cercueil, suivi des fidèles, fut conduit processionnellement au caveau, construit à cet effet, dans la chapelle de Saint-Benoît.

Depuis ce jour, dont le souvenir sera impérissable dans la mémoire de tous les Guyanais, les anciens paroissiens du vénéré Père vont prier sur sa tombe ; le culte du souvenir et de la reconnaissance ne cesse de fleurir le tombeau du saint missionnaire.

INSCRIPTION

PLACÉE SUR LA SÉPULTURE

ICI REPOSE

LE R. P. GUYODO

ANCIEN PRÉFET APOSTOLIQUE DE LA GUYANE FRANÇAISE

(1885-1892)

NÉ A SAINT-NOLFF (MORBIHAN)

ORDONNÉ PRÊTRE EN 1847

RELIGIEUX PROFÈS DU SAINT-ESPRIT ET DU SAINT CŒUR DE MARIE

EN 1851

Il avait voué sa vie à ce pays et en a été l'apôtre infatigable pendant quarante et un ans (1851-1892).

Il mourut à Libreville (Gabon), le 5 septembre 1897.

La piété et la reconnaissance des Guyanais ont mis fin à l'exil de ce père tendre et dévoué en le rappelant près d'eux, à la Guyane, sa patrie d'adoption.

M. l'abbé Pignol, préfet apostolique, a fixé sa sépulture dans la chapelle de Saint-Benoît que lui-même avait fondée.

JUIN 1900

Nous manquerions à tous nos devoirs, si nous omettions de rendre un juste tribut de reconnaissance à ceux qui nous ont aidé à mener à bien la pieuse entreprise qui tenait tant au cœur des Guyanais; tout d'abord, exprimons nos sentiments de respectueuse gratitude à Mgr Adam, qui a facilité nos démarches, s'est occupé de l'exhumation et a entouré, à Libreville, la cérémonie de l'embarquement des restes vénérés du Père d'un éclat extraordinaire; par une lettre circulaire, empreinte de la plus haute éloquence, il a fait part, à nos compatriotes du Sénégal, du désir qu'il avait de correspondre à nos aspirations et a exalté les vertus du saint missionnaire en termes qui ont profondément ému les quelques privilégiés qui ont eu le bonheur de lire cette lettre, que nous sommes malheureusement dans l'impossibilité de publier, ce document ayant été mis avec le procès-verbal d'inhumation dans le caveau scellé.

Mgr Adam, aidé de ses collaborateurs du Gabon, rechercha tout ce qui pouvait donner la sécurité au transport des précieuses dépouilles.

C'est ainsi que : « pour faire un cercueil convenable qui répondît — nous écrit-il dans une de ses lettres — à notre affection pour le P. Guyodo, il fut obligé de faire chercher du bois

rouge (Elocodendron orientale) dans l'intérieur, à six jours de Sainte-Marie, et il a fallu plus de trois semaines pour faire quelque chose de convenable. » — Le cercueil était en effet magnifique, très bien travaillé et fait honneur aux artistes, nos compatriotes d'Afrique.

Le 27 février 1900, Monseigneur nous annonçait dans une dernière lettre la fin des travaux de l'exhumation et l'embarquement des restes vénérés du P. Guyodo ; il s'exprimait ainsi :

« L'exhumation est terminée sans autre encombre qu'une pluie diluvienne qui nous a forcé de suspendre les travaux deux heures durant. Pendant toute la journée d'aujourd'hui, je n'ai fait que courir de bureau à bureau pour presser la confection des pièces et pour veiller à ce que rien ne soit oublié. Vendredi prochain nous transporterons solennellement le corps à Libreville où, en présence du clergé et des fidèles, je chanterai une messe pontificale à l'issue de laquelle on portera le cercueil en procession à l'embarcadère. Au moment où il quittera le rivage, je ferai tirer des coups de nos vieux canons datant de deux siècles.

.
« Je vous serais reconnaissant si vous m'envoyiez la relation sur la réception faite aux restes mortels du P. Guyodo. Ces relations se-

ront conservées aux archives. Avec le cercueil j'ai cru devoir vous envoyer la couronne offerte par la ville de Cayenne.

« Daignez agréer, etc.

« † J.-M. ADAM,

« *Évêque de Tmui,*

« *Vicaire apostolique du Gabon.* »

Tout dernièrement, nous avons l'honneur de recevoir unè autre lettre de Mgr Adam nous disant :

« Je suis heureux d'apprendre que vous avez réussi dans toutes vos démarches pour rendre à notre Père commun les honneurs dont vous me parlez. Je prie Dieu, par l'intermédiaire de son fidèle serviteur, de faire aussi quelque chose de son côté.

« Continuez, je vous prie, de me tenir au courant de ce que vous ferez là-bas. On attend par ici avec une fiévreuse impatience la nouvelle de l'arrivée du bon Père à Cayenne. Vous demandez si les fonds envoyés à Libreville pour couvrir nos frais ont été suffisants. Je ne puis répondre que ceci : le P. Guyodo était notre père commun. Tirez-en la conclusion.

« Pourtant une idée m'est venue, veuillez, je vous prie, bien faire attention à la forme conditionnelle. Si, tous vos frais réglés, il restait

quelque chose, vous nous feriez le plus vif plaisir d'acheter un calice bien simple sur lequel vous feriez graver l'inscription suivante :

« *En mémoire du P. Guyodo*
Cayenne à Gabon. »

« De la sorte nous posséderions un souvenir matériel qui nous rappellerait sans cesse la mémoire du P. Guyodo et l'affection des Guyanais.

« Veuillez agréer,

« † J.-M. ADAM. »

Il a été fait selon le désir de Monseigneur ; un beau calice a été envoyé à la mission du Gabon, témoignage bien faible de notre reconnaissance envers nos compatriotes et leur Évêque, Mgr Adam.

Dès le 20 octobre 1899, M. le curé Jeanroy, de Libreville, nous écrivait : « Nous attendons la réponse du ministère qui lèvera, je l'espère, toutes les difficultés. Monseigneur, qui a été lui-même curé pendant bien longtemps à Bourbon, me charge de vous dire qu'il est bien touché du souvenir reconnaissant que vous avez gardé pour votre Pasteur et de l'empressement que vous mettez à vouloir le garder parmi vous. Malgré le désir que nous aurions,

nous aussi, de le garder pour nous inspirer de ses exemples et de ses vertus, croyez bien que nous serons heureux de vous rendre ce précieux dépôt aussitôt que nous le pourrons. Veuillez dire ces choses à vos compatriotes qui pourraient nous accuser de lenteur. Dites-leur bien tout le plaisir qu'ils font à Monseigneur. »

Précédemment encore une autre lettre nous disait : « Nous aurions bien voulu garder au milieu de nous les restes d'un si saint missionnaire qui nous a tant édifiés ; mais nous comprenons vos pieux désirs et, dans l'espérance que ses restes tressailleront en touchant la terre de Cayenne sans vous parler encore de l'unique nécessaire, nous le verrons se séparer de nous momentanément avec moins de peine et de chagrin. »

Enfin, tout à fait au début de nos démarches à Libreville, nous avons eu également la bonne fortune de trouver là un de nos compatriotes de la Guyane, M. Marand, remplissant par intérim les hautes fonctions de secrétaire général des Directions de l'Intérieur ; il se mit de suite à notre disposition et nous donna les renseignements utiles pour faire aboutir nos démarches. Au mois de novembre 1898, cet ami nous écrivait : « Je suis heureux de causer avec toi du vénérable P. Guyodo, mort après une

assez longue agonie ; Dieu, qui n'oublie pas ses bons enfants, a voulu que cet excellent homme rencontrât dans son exil voulu pour le bien de l'humanité un Cayennais qui lui faisait passer de délicieux moments en causant de la Guyane. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour ce digne Prélat mort au champ d'honneur. Son deuil a été conduit par le gouverneur Dolosie, le D^r Duvigneau, chef du service de santé, et moi. Une superbe couronne portée par les enfants de la mission des Pères et indiquant en grandes lettres blanches les regrets de nous tous Guyanais : tel est le dernier souvenir que j'ai offert au R. P. Guyodo au moment où il nous quittait en ce monde.

« En souvenir les Pères ont bien voulu m'offrir de leur côté un souvenir : une image qui était à la tête de son lit et que je conserve comme un pieux souvenir. »

Nous devons également rappeler que les vénérés Frère et Sœur du P. Guyodo ont de suite accédé à nos projets en nous donnant l'autorisation exigée par la loi qui demande le consentement écrit des parents pour la translation des restes mortels d'un défunt d'un pays à un autre. L'empressement des Guyanais à réclamer le corps de leur ancien Pasteur a dû être un adoucissement à la douleur de ses chers pa-

rents et leur a prouvé que ce n'était pas en vain que leur frère s'était dévoué pour la colonie.

Enfin il ne nous reste plus qu'à remercier M. Silliman qui régla à Bordeaux les difficultés matérielles de notre pieuse entreprise et traita avec la Compagnie des Chargeurs Réunis pour le transport du corps de Libreville à Bordeaux et de Bordeaux à Cayenne.

Les règlements sanitaires ont obligé M. Silliman à faire débarquer le corps à Pauillac et à le déposer au lazaret. Sans cet imprévu, on aurait pu éviter près de 200 francs de frais ; il a fallu ensuite le faire venir à Bordeaux, port d'expédition du *Boréal*, ce navire ne pouvant s'arrêter à Pauillac à l'aller à Cayenne ; le capitaine, peu soucieux de prendre à son bord ce genre de colis, s'est montré intransigeant aussi bien sur le fret que pour l'escale et il a bien fallu s'incliner ; les courriers à vapeur auraient demandé pour le même transport 1.500 à 2.000 francs. Aussi devons-nous remercier bien vivement M. Silliman qui, dès le commencement des négociations avec Libreville, s'était empressé de se mettre à notre disposition, et aussi Mme Silliman qui, à la mort de son mari, survenue sur ces entrefaites, a bien voulu nous continuer son concours aussi dévoué qu'empressé.

DÉPENSES ET RECETTES

Nous ne pouvons malheureusement publier ici la liste complète des souscripteurs, elle serait trop longue ; mais nous nous considérons comme obligés de rendre un hommage public aux personnes qui se sont plus particulièrement employées à recueillir les souscriptions et auxquelles revient l'honneur de la réussite de notre pieuse entreprise.

Ce sont :

M ^{lle} E. Morol, qui a recueilli	795 ^f 60
M ^{lle} Anaitis Antoinette, qui a recueilli.	611 70
<i>Les</i> M ^{lle} Kaska (don personnel)	150 »
Dames de Saint-Joseph de Cluny	126 »
M ^{me} Morris	106 50
M ^{lle} Eulalie Antoinette	52 »
M ^{me} Cécilien Lucile	40 »

Un grand nombre de souscripteurs ont voulu garder l'anonyme ; nous respectons leur désir ; mais le Comité de l'Œuvre leur exprime toute sa gratitude.

En résumé, au 3 septembre 1900, les sommes recueillies étaient de	2.063 ^f 50
Les dépenses effectuées	1.857 50
En caisse à ce jour	<hr/> 206 »

Dans ces dépenses sont comprises :
Confection du double cercueil en bois rouge
et plomb et autres dépenses à Libreville ;
Transport de Libreville à Bordeaux ;
De Bordeaux à Cayenne ;
Achats de couronnes ;
Lettres d'invitation ;
Construction du caveau, main-d'œuvre et
matériaux.

M. David Toussaint, entrepreneur, a dirigé
les travaux du caveau gratuitement, et M. Cé-
cilien Lucile a fourni gracieusement les maté-
riaux.

M. Solimène Salomon, entrepreneur, avec
l'aide de ses ouvriers, a tenu à élever le magni-
fique catafalque sur lequel reposait le cercueil
pendant la cérémonie religieuse.

Frais à Bordeaux :

Passage du cercueil de Libreville à
Bordeaux. 501^f 20

A l'arrivée à Bordeaux :

Transport du navire à terre.	10	»	
Transport au lazaret de Pauillac.	25	»	
Escorte de police à Pauillac.	20	»	
			<hr/>
<i>A reporter</i> . . .	55	»	501 20

<i>Report</i>	55	»	501 20
Transport de Pauillac à Bordeaux	166	»	
Escorte de police à Bor- deaux	10	»	

A l'embarquement :

Frais du dépositaire	81	»	
Frais d'exhumation et por- teurs	46	»	
Autorisations administra- tives, timbre	3	»	
Escorte de police	15	»	
1 caisse, emballage	50	»	
Port au navire, frais de l'ad- ministration des pompes funèbres	33	»	
Connaissance et timbre	2	60	
Fret de Bordeaux à Cayenne	305	»	766 60
			<hr/>
			1.267 80



PIÈCES ANNEXES

Procès-verbal d'exhumation à Libreville.

ANNEXE I.

Je soussigné P. de Lesquen, commissaire de police de Libreville, certifions qu'aujourd'hui 22 février 1900, à 4 heures du soir, avons accompagné M. le docteur Garnier au cimetière de la Mission catholique de Libreville, à l'effet de procéder à l'exhumation du corps du R. P. Guyodo, ancien Préfet apostolique de la Guyane française, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie, décédé au presbytère de Libreville le 5 septembre 1897.

Après nous être rendus à l'endroit où reposaient les restes mortels du R. P. Guyodo, endroit que nous avons reconnu d'après une croix qui portait le nom du R. P. Joseph Guyodo, 1822-1897, et qui avait été posée par les soins de la Mission catholique de Libreville, nous avons fait procéder au déblaiement de la terre qui recouvrait le cercueil.

Toutes les précautions exigées en pareil cas

ont été prises afin d'assurer l'exhumation d'une façon convenable.

Ayant fait ouvrir le cercueil dans lequel reposait le R. P. Guyodo, il n'a pu être reconnu, se trouvant dans un état complet de décomposition. Les restes ont été déposés avec beaucoup de précautions dans un cercueil en bois recouvert d'un cercueil en plomb, au fond duquel une couche de trois centimètres de mélange désinfectant avait été placée. Une pareille couche de ce mélange désinfectant a de nouveau été placée sur le corps du R. P. Guyodo, afin d'éviter tout ballotement dans le transport. Le cercueil en plomb était confectionné avec des lames de ce métal de trois millimètres d'épaisseur, parfaitement soudées entre elles. Le cercueil extérieur réunissait les qualités requises, c'est-à-dire confectionné en bois rouge et en bois de fer (essences ayant la consistance du chêne), avec des parois de quatre centimètres d'épaisseur, fixées avec des clous à vis et maintenues par trois freins en fer serrés à écrou.

Nous avons fait procéder à la soudure du cercueil en plomb, que nous avons scellé du sceau de l'autorité.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent procès-verbal, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait et clos à Libreville les jour, mois et an
que dessus.

Le commissaire de police,

Signé : DE LESQUEN.

Vu et approuvé,

Le chef du Service de santé,

Signé : GARNIER.

Procès-verbal d'inhumation

*des restes mortels du R. P. Joseph Guyodo, ancien
Préfet apostolique de la Guyane française.*

ANNEXE II.

L'an mil neut cent, le mardi dix-neuf juin,
Nous, Louis-Eugène-Marius Pignol, Préfet
apostolique de la Guyane française, autorisé
par M. Mouttel, gouverneur de la colonie, sui-
vant décision du Conseil privé en date du
30 mai 1900,

Avons procédé à l'ensevelissement du corps
du R. P. Guyodo, ancien Préfet apostolique de
la Guyane française, décédé à Libreville (Gabon),
le cinq septembre mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, dans l'église paroissiale Saint-Sau-
veur, dans un caveau pratiqué dans la chapelle

de Saint-Benoît, qu'il avait fondée de son vivant,

En présence et assisté de MM. les abbés Maynard, Kandel et Levrel, vicaires de la paroisse de Cayenne ;

De M. Alexandre Pouget, président de la Chambre d'agriculture, conseiller de fabrique ;

De M. Léon Wacongne, négociant, consul d'Angleterre, conseiller de fabrique ;

De M. Henri Richard, conseiller général, maire de la ville de Cayenne ;

De M. Fidely Cléobie, propriétaire ;

De M. David Toussaint, conseiller municipal de la ville de Cayenne, ouvrier entrepreneur ;

De M. Bonose-Vernet, conseiller général de Sinnamary, représentant les habitants des communes de la colonie ;

De M. Louis Hérard, conseiller général, ancien président dudit Conseil, conseiller de fabrique.

Voulant montrer leur reconnaissance et leur piété filiale envers le R. P. Guyodo, qui a consacré sa vie à les évangéliser, les habitants de la Guyane ont formé un Comité sous la présidence d'honneur du R. P. Pignol, Préfet apostolique, chargé de recueillir les souscriptions à l'effet de ramener les restes mortels du P. Guyodo, de Libreville à Cayenne.

M. Louis Hérard, conseiller général, délégué par le Comité, s'employa avec zèle et dévouement et réussit à satisfaire les vœux de ses concitoyens. En foi de quoi, les témoins ci-dessus désignés ont signé avec nous le présent procès-verbal.

Signé : PIGNOL, *Préfet apostolique*, MAYNARD, KANDEL, LEVREL, A. POUGET, LÉON WACONGNE, Henri RICHARD, CLÉOBIE, TOUSSAINT, BONOSE-VERNET, Louis HÉRARD.





